



# RÉGLEMENT D'ARBITRAGE

**ÉCOLIERS ET ÉCOLIÈRES**

**A U15 / B U13 / C U11 / D U9**



Schweizerischer Judo & Ju-Jitsu Verband  
Fédération Suisse de Judo & Ju-Jitsu  
Federazione Svizzera di Judo & Ju-Jitsu

## TECHNIQUES INTERDITES

Écoliers / Écolières B u 13 / C u 11 / D u 9

**NAGE-WAZA** (Techniques debout)

**Toutes les techniques de sacrifice (sutemi-waza) y compris Tani-Otoshi**

**Mae-Sutemi-Waza :**

Ura-Nage / Tomoe-Nage / Sumi-Gaeshi

Hikomi-Gaeshi

**Yoko-Sutemi-Waza:**

Yoko-Tomoe-Nage / Yoko-Sumi-Gaeshi / Yoko-Otoshi

Yoko-Guruma / Yoko-Wakare / Yoko-Gake / Uki-Waza

**L'exécution d'une projection vers l'avant à partir d'un ou des deux genoux**

**Exemples :**

Drop-Seoi-Nage / Seoi-Otoshi / Tai-Otoshi sur le genou

Cette liste n'est pas exhaustive

**Toutes les techniques de projection par enroulement (maki-komi)**

**À l'exception de Ko-Uchi-Maki-Komi**

**Exemples :**

Soto-Maki-Komi / Hane-Maki-Komi / Uchi-Mata-Maki-Komi

Cette liste n'est pas exhaustive

**Lors d'un Nage-Waza l'arbitre doit s'assurer que le cou / la nuque de l'athlète ne soit jamais enserré/e de telle sorte qu'il y a risque de blessure.**

**Exemples :**

Koshi-Guruma / Harai-Goshi avec prise à la nuque

Cette liste n'est pas exhaustive

Les **prises permises** ne passant pas par la colonne vertébrale. (Voir figures 1-2)

## PROCÉDURE LORS DE TECHNIQUES INTERDITES DANS NAGE-WAZA

Les techniques ne sont pas évaluées

L'arbitre annonce

« Mate », l'arbitre donne une explication quant à l'infraction. Si un combattant attaque de nouveau avec la même technique interdite, il est pénalisé avec « Shido ».

Des Nage-waza interdites ne peuvent pas être évaluées comme passage de la position debout au sol, sauf si Uke se trouve dans une position favorable, par ex. chez Sutemi-waza.

## PROCÉDURE LORS DE PÉNALISATION DANS LE CATÉGORIE B / C / D

Toutes les infractions aux règles, à l'exception des techniques interdites, seront directement pénalisées, par ex. inactivité / fausse attaque quitter la surface de combat, ect.

**Saisie aux jambes :**

Première infraction

= Shido

Deuxième infraction

= Hansoku-Make



figure 1 **permise**

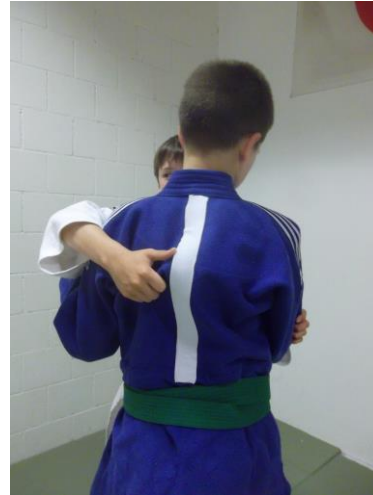


figure 2 **permise**

Les **prises permises** qui passent par la colonne vertébrale, mais qui passent **sous** le bras.  
(Voir figures 3-4)



figure 3 **permise**



figure 4 **permise**

Les **prises interdites** lors desquelles il existe des risques de blessures pour le cou, la nuque ou la colonne vertébrale.

(Voir figures 5-6)



figure 5 **interdite**



figure 6 **interdite**

## **TECHNIQUES INTERDITES**

**Écoliers / Écolières B u 13 / C u 11 / D u 9**

**NE-WAZA** (Technique au sol)

**Toutes les techniques d'étranglement (shime-waza) et toutes les techniques de clé (kansetsu-waza).**

**Toutes les techniques d'immobilisation ou techniques de renversement exécutées avec les jambes formant un triangle.**

**Sankaku-Waza**

**Toutes les techniques qui ont leur origine dans la lutte (p.ex. technique „ à Reitter „). Toutes les techniques de renversement dans lesquelles le point de rotation se trouve au-dessus de la tête ou de la nuque, pour tourner l'adversaire sur le dos.**

**Lors de Ne-waza (travail au sol), l'arbitre doit s'assurer que le cou / la nuque ou la colonne vertébrale ne soit jamais enserré/e de telle sorte qu'il y a risque de blessure.**

(Voir figures 7-9)

### **PROCÉDURE LORS DE TECHNIQUES INTERDITES DANS NE-WAZA**

L'arbitre annonce «Mate» l'arbitre donne une explication quant à l'infraction. Si un combattant attaque de nouveau avec la même technique interdite, il est pénalisé avec « Shido ».

### **PROCÉDURE LORS DE PÉNALISATION DANS NE-WAZA B / C / D**

L'arbitre annonce «sono-mama», l'arbitre donne une explication quant à l'infraction. Pénalisation avec shido, ça continue avec « Yoshi ». Par ex. main ou pied dans le visage.



## Exemples :

Hon-Kesa-Gatame en soulevant et/ou en coinçant la nuque.

Prise en boucle lors de Tatae-Shiho-Gatame ou de Yoko-Shiho-Gatame.



figure 7 **interdite**



figure 8 **interdite**



figure 9 **interdite**

### REMARQUE

**Pour la protection des enfants/adolescents**

Chaque fois qu'un arbitre voit un risque de blessure pour le cou / la nuque ou la colonne vertébrale, il interrompra le combat.

Les exemples montrés ne sont pas exhaustifs.

## Variantes **permises** de Hon-Kesa-Gatame

(Voir figures 10-11)



figure 10 **permise**

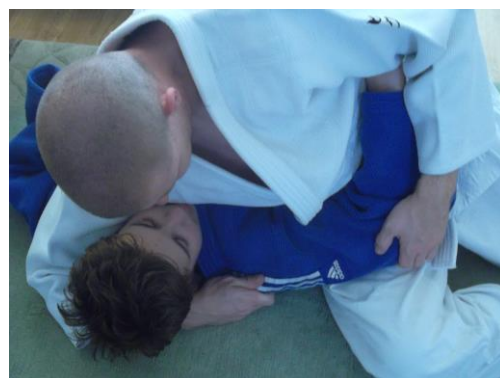


figure11 **permise**

## TECHNIQUES INTERDITES

Écoliers / Écolières A u 15

**NAGE-WAZA** (Techniques debout)

Les règles de l'FIJ / IJF sont valables

**NE-WAZA** (Techniques au sol)

**Toutes les techniques d'étranglement (shime-waza)  
et toutes les techniques de clé (kansetsu-waza)**

**Toutes les techniques d'immobilisation ou  
techniques de renversement exécutées avec les  
jambes formant un triangle**

**Sankaku-Waza**

### DOUBLE DÉPART

1. Le double-départ dans la catégorie d'âge directement supérieure (p.ex. U11 → U13) est autorisé pour les combattants dans leur dernière année.
2. Les autres cas de double-départ, par exemple U11 → U15 ou des combattants plus jeunes dans la catégorie d'âge directement supérieure, ne sont autorisés qu'avec l'assentiment du coach et des parents.

### REMARQUE

Le règlement d'arbitrage pour écoliers et écolières a été établi pour protéger la santé des enfants/adolescents. Toutes les athlètes, coaches, organisateur de tournois et arbitres sont tenus, dans l'esprit d'un judo pratiqué avec fair-play, de respecter strictement le règlement.

### PROCÉDURE LORS DE PÉNALISATION DANS LA CATÉGORIE A U 15

Dans la catégorie Écoliers / Écolières A U15, les règles de l'IJF sont applicables, c'est-à-dire les pénalisations sont prononcées conformément au catalogue des pénalisations du règlement de l'IJF. L'arbitre ne donne pas d'explications quant aux infractions.

La saisie directe aux jambes est pénalisée avec  
«Hansoku-Make ».



FSJ  
Commission d'arbitrage